

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

Je reçois avec beaucoup de satisfaction l'assurance contenue dans votre adresse que vous vous empresserez de prendre en considération les différentes mesures importantes qui vous seront soumises.

DUFFERIN.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
8 Avril, 1874.

L'honorable M. Scott a présenté à la Chambre le rapport du Ministre de l'Agriculture pour l'année finissant en 1873.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session).

Un message de la Chambre des Communes par M. Young et autres dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,  
MERCREDI, 8 AVRIL, 1874.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, et pour informer leurs Honneurs, que les membres du comité spécial des impressions savoir : Messieurs *Bowell, Bourassa, Church, Delorme, De Veber, Goudge, Lanthier*, l'honorable M. *Laird*, Messieurs *Ross (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), Willson*, et *Young*, agiront comme membres du dit comité conjoint des impressions.

Ordonné, que M. *Young* porte le dit message au Sénat.

Attesté,

A. PATRICK,  
Greffier de la Chambre des Communes.

Et ils se sont retirés.

Les messagers ont été rappelés et informés que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Alors sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Bureau*.

La Chambre s'est ajournée.